



BIO-UV Group

Société Anonyme au capital de 14 154 679 euros
Siège social : 850, Avenue Louis Médard, 34400 Lunel
527 626 055 R.C.S. Montpellier

RAPPORT SEMESTRIEL 2026

LE MOT DU PRESIDENT

Au 30 juin 2026, BIO-UV Group affiche un chiffre d'affaires de 20,1 M€, contre 20,4 M€ au 30 juin 2025. Cette quasi-stabilité, dans le contexte économique et géopolitique actuel, traduit la résilience de notre modèle et la pertinence de notre positionnement sur nos différents marchés. Ces résultats témoignent plus largement d'une stabilisation de notre activité commerciale, marquée par la fin de la décroissance de nos solutions maritimes, la croissance de nos solutions aquacoles, et un marché piscine stable.



En revanche, notre rentabilité a été significativement affectée sur ce premier semestre par rapport à l'an dernier. Cette dégradation s'explique principalement par l'inflexion des performances de notre filiale CORELEC, sous l'effet conjugué d'une concurrence chinoise accrue et d'une très forte augmentation du coût du ruthénium, matière première essentielle à la fabrication de nos électrolyseurs. En douze mois, le cours du ruthénium a triplé, renchérissant d'autant nos prix de revient, une tension directement liée à l'explosion de la demande pour les infrastructures de stockage de données dédiées à l'intelligence artificielle, ainsi qu'aux besoins croissants des industries de défense. Face à cette pression sur nos marges, le Groupe a maintenu une gestion rigoureuse de ses charges de structure et de personnel, sans toutefois pouvoir compenser intégralement ces éléments exogènes.

Alors que notre activité internationale représente désormais plus de 45% de notre chiffre d'affaires, et que nous poursuivons nos investissements dans nos équipes commerciales pour renforcer notre présence sur les zones porteuses, Asie, Scandinavie notamment, ce contexte nous rappelle combien les évolutions géopolitiques et la mondialisation continuent d'exercer une influence structurante sur certaines de nos activités.

Face à ces éléments conjoncturels externes, dont nous considérons le caractère durable, BIO-UV Group maintient un cap clair. Nous continuons de déployer notre stratégie de développement sur nos divisions Solutions et Services, tout en investissant pour intégrer l'ensemble de notre chaîne de valeur, de la conception à la commercialisation, en passant par la production. Nous poursuivons notre développement sur les zones et marchés porteurs, en particulier à l'international, tout en engageant une trajectoire de désendettement, en préservant notre rentabilité et en maintenant une maîtrise stricte de nos charges de structure et de personnel.

Ces priorités constituent le socle sur lequel nous entendons capitaliser au second semestre, afin de consolider les fondamentaux du Groupe et poursuivre une trajectoire de croissance durable.

ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration :	Laurent-Emmanuel MIGEON
Administrateurs :	Vincent QUERE (administrateur indépendant) Thierry CARLES Sylvie ROUSSEL (administrateur indépendant) Xavier BAYLE Stéphanie LE BEUZE (administrateur indépendant) NEXTSTAGE AM ¹
Censeur :	Bertrand FOLLIET

Comités

Lors du Conseil d'administration du 21 juin 2023, un comité des rémunérations et un comité stratégique ont été institués par le Conseil d'administration, conformément à ce que les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient.

La composition des comités est la suivante :

- Comité des rémunérations : Thierry Carles / Stéphanie Le Beuze / Laurent-Emmanuel Migeon / Vincent Quéré
- Comité stratégique : Xavier Bayle / Stéphanie Le Beuze / Sylvie Roussel / Vincent Quéré

Comité de Direction

A ce jour, ce comité est composé de 5 personnes et est piloté par le PDG, Laurent-Emmanuel MIGEON :

- | | |
|---|--------------------------------|
| • Directeur R&D : | Xavier BAYLE |
| • Directeur des opérations : | Gilles WALLEZ |
| • Directeur des Finances et fonctions support : | Pierrick BRYON |
| • Directeur de la division Services et DG Adjoint : | Jean-Philippe PICARD DE MULLER |

¹ Nomination en qualité d'administrateur par l'Assemblée Générale du 13 juin 2025 pour une durée de trois années expirant à l'AG tenue en 2028, représenté par Pierre Alexandre Prigent

Le Groupe BIO-UV

I.1.1 Description des activités du Groupe BIO-UV

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV), pour répondre à l'enjeu majeur que représente le traitement de l'eau au niveau international, dont le développement est porté par des problématiques sanitaires, économiques et environnementales. Le Groupe, renforcé par les acquisitions de CORELEC et de TRIOGEN, maîtrise intégralement les technologies de désinfections par UV (moyenne et basse pression), électrolyse de sel, Ozone, et AOP, afin d'être en mesure de fournir les solutions attendues par ses clients, ce qui lui permet d'adresser les marchés du traitement des eaux de piscine, aquacoles, maritimes, industrielles, municipales. Pour adresser ces marchés BIO-UV Group a adopté depuis 2024 une nouvelle présentation de son information sectorielle selon 3 divisions.

- **Division Produits**, qui regroupe les ventes d'équipements et de systèmes de désinfection (UV, électrolyse de sel, ozone, AOP) des eaux récréatives (piscine), en France et à l'export. Au 1^{er} semestre 2026, cette division a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 M€, qui représentait 36 % de l'activité annuelle du Groupe ;
- **Division Solutions**, qui propose des projets globaux pour le traitement des eaux (eaux usées, eaux industrielles, eaux de ballast, aquaculture, etc.), associant solutions intégrées d'équipements et de technologies (UV, ozone) et services d'ingénierie. Au 1^{er} semestre 2026, cette division a réalisé un chiffre d'affaires de 5,4 M€ et représentait 27% de l'activité du Groupe. Au sein de cette activité, il convient de souligner la part croissante des projets aquacoles, qui devrait monter en puissance, notamment à l'international, alors que l'activité solutions maritime se stabilise après 3 ans années de forte baisse (10 ME d'activité en moins entre 2022 et 2025, à la suite de la fin contractuelle du marché du retrofit en septembre 2024) ;
- **Division Après-vente**, qui rassemble les ventes de prestations de services, de formation et de pièces détachées de l'ensemble des activités de BIO-UV Group. Au 1^{er} semestre 2026, cette division a réalisé un chiffre d'affaires de 7,5 M€. Cette activité est source de revenus récurrents et croissants au fur et à mesure du développement du parc d'équipements installés, et largement contributrice à la marge. La division Prestation de services & marché après-vente représentait 37 % de l'activité du Groupe sur le 1^{er} semestre 2026.

Cotée en bourse depuis le 10 juillet 2018 sur le marché Euronext Growth® Paris, BIO-UV Group a pu poursuivre son développement à la fois par croissance organique et par croissance externe suite à différentes levées de fonds.

En 2019, BIO-UV Group a acquis la société écossaise TRIOGEN auprès de Suez. Puis en novembre 2021, le Groupe a acquis la Société CORELEC à Toulouse.

Le groupe est donc composé d'une société mère (BIO-UV Group), d'une filiale basée à Toulouse spécialisée dans le traitement par électrolyse de sel des piscines résidentielles (CORELEC), d'une filiale en Ecosse spécialisée dans le traitement de l'eau à base d'ozone (TRIOGEN), et d'une filiale à Hong Kong pour le développement sur la zone Asie (BIO-UV ASIA) :

- BIO-UV Group est une Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, au capital de 14 154 679 euros, dont le siège social est situé 850, avenue Louis Médard à Lunel (34). Elle est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 527 626 055.

- CORELEC est une Société par Actions Simplifiée de droit français, créée en 2004, au capital de 100 000 euros, dont le siège social est sis 17 rue Hélène Boucher 31 600 SEYSSSES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 478 960 297.

- TRIOGEN HOLDINGS LIMITED est une Société Anonyme de droit Ecossais, créée en 1996, au capital de 12 778 £, détenue à 100% par BIO-UV Group. Son siège social est situé Langlands Place, Kelvin South Business Park, East Kilbride, Glasgow, Scotland, G75 0Y. Elle est immatriculée au Registre du commerce de Glasgow, sous le numéro SC 123757. Cette holding détient à 100%, la filiale de production et de commerce, TRIOGEN LIMITED (ex Suez Purification and Disinfection Systems Limited), au capital de 100 £ dont le siège social est situé à la même adresse, et le numéro d'immatriculation est SC 120472.

- BIO-UV Asia est une Société Anonyme de droit Hong Kongais créée en août 2018, au capital de 10 000 HKD, détenue à 100% par BIO-UV Group. Elle est enregistrée au registre du commerce de Hong Kong sous le numéro 273 78 26 et son siège social est situé à Hong Kong, 1 Austin Road West, KOWLOON.

A la date du présent rapport, le Groupe est constitué de la société mère BIO-UV Group et de ses filiales CORELEC, TRIOGEN et BIO-UV ASIA.

I.1.2 Principaux programmes en cours de développement

Sur la division Solutions, BIO-UV GROUP a poursuivi le développement de ses produits destinés au marché aquacole, et sur l'optimisation des gammes existantes pour être mieux positionnées face aux contraintes réglementaires.

Nous avons développé une nouvelle carte électronique de contrôle/commande des réacteurs UV, plus adaptée que les automates industriels utilisés.

Sur la division Produits, nous avons poursuivi le développement et l'optimisation de nos gammes pour la piscine privée, aussi bien sur les gammes AKERON, que O CLEAR, avec l'adjonction d'une gamme de régulation Redox et Ph. Nous avons aussi continué à complètement intégrer la chaîne de valeur sur nos électrolyseurs et nos cellules compatibles 1001 électrodes, en transférant les étapes et produits sous traités dans nos usines françaises avec l'appui de nos bureaux d'études.

I.1.3 Technologie

BIO-UV Group est spécialisée dans les technologies de traitement et de désinfection de l'eau sans produit chimique (UV, électrolyse de sel, Ozone et AOP), permettant d'inactiver un large spectre de micro-organismes vivants : bactéries, virus dont le SARS-Cov 2, protozoaires, moisissures, phytoplanctons, zooplanctons, etc.

Les technologies UV-C revêtent un certain nombre d'avantages face aux autres modes de désinfection, à l'instar de la chloration. Les UV offrent, dans la plupart des cas, une désinfection sans produit chimique, sans impact sur les propriétés organoleptiques des fluides (pH, température, etc...), tout en ayant une capacité à traiter un large spectre d'effluents avec un temps de contact rapide, pour un investissement raisonnable.

La technologie de traitement par électrolyse de sel est très simple : le principe de l'électrolyse est de décomposer le sel présent dans l'eau en chlore et en sodium, ce qui assure la désinfection, naturellement.

La technologie de traitement par l’ozone, au pouvoir d’oxydation très puissant, techniquement plus complexe à installer et à exploiter, permet, en plus de la désinfection, une grande efficacité sur la matière organique, et une meilleure élimination des couleurs, goûts et odeurs.

La technologie AOP est une combinaison des deux technologies (Ozone et UV-C), qui permet :

- la décomposition rapide des polluants organiques,
- un pouvoir augmenté de destruction des organismes pathogènes, notamment ceux résistant au chlore,
- la destruction de l’ozone résiduel par les UV-C, ce qui en fait une technique de dépollution réelle.

I.1.4 Modèle d’affaires

Sur la division Produits, les ventes sont réalisées directement par l’équipe commerciale, sur les marchés principalement Français et en Europe, à des professionnels du marché du traitement de l’eau. Nous avons finalisé l’intégration de l’ensemble de notre force commerciale en France, avec le rachat des cartes des deux agents qui couvraient le grand Ouest et la vallée du Rhone, soit 40% de l’activité de Corelec.

Pour l’activité Solution, les revenus du Groupe sont très majoritairement issus des ventes directes de nos systèmes aux intégrateurs. Il s’agit ensuite à la division Services de capitaliser sur le parc installé avec une équipe nouvelle dédiée.

Description des faits marquants et de l'activité de BIO-UV Group pendant le 1^{er} semestre 2026 et postérieurement à la clôture

I.1.5 Réorganisation des équipes commerciales division produits : une intégration globale

I.1.5.1 Rachat des cartes de nos agents CB Forez et ACGO : Pour un montant global d'un peu plus de 600 KE, dont 360 payés sur le premier semestre, nous avons racheté en février 2026 et avril 2026, la couverture géographique commerciale de la vallée du Rhone et du grand Ouest, ce qui représentait un peu plus de 40% de l'activité de Corelec et à peine 5 % de celle de BIO-UV Group.

I.1.5.2 Réorganisation commerciale : cette étape majeure d'intégration des forces commerciales, s'est traduite par l'embauche de 2 nouveaux commerciaux sur l'ouest de la France, et par le renouvellement de deux autres commerciaux, soit 50% sur une équipe de 8 commerciaux.

Ces évolutions organisationnelles, significatives, qui sont arrivées en cours de saison, peuvent expliquer la performance décevante (-13%) du premier trimestre, mais devraient porter leurs fruits sur le prochaine saison 2027.

I.1.6 Des tensions contradictoires sur le marché français de la piscine : un effet ciseau

I.1.6.1 Concurrence des produits chinois : Après être rentré sur le marché de la piscine française par les pompes à chaleur, puis les robots, la concurrence s'élargit aux électrolyseurs avec des produits aux prix très compétitifs.

I.1.6.2 Triplement DU cours du ruthénium : ce matériau rare qui peut représenter jusqu'à 40% du prix de revient a vu son cours tripler en un peu plus de 12 mois. Nous avons donc dû passer des augmentations significatives à l'ensemble de nos clients, mais bien moindres que l'impact réel du cours du ruthénium, notamment sous l'impact de la concurrence chinoise, mais aussi liée à l'élasticité prix négative, grevant ainsi fortement nos marges du premier semestre 2026 chez Corelec.

I.1.7 Activité sur le premier semestre 2026 : Stabilisation de l'activité par rapport au premier semestre 2025, avec une confirmation de la tendance de croissance des divisions solutions et service.

I.1.8 Management et organisation

Aucune modification significative.

I.1.9 Propriété intellectuelle

Aucune modification significative. Le lecteur est invité à se référer au chapitre 11 du Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018 et disponible sur son site Internet.

I.1.10 Autorisation d’opérer sur les titres de la Société dans le cadre d’un contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2026 :

- Nombre d'actions : 65 162 actions détenues,
- Solde en espèces : 77 350,38 euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2026, il a été négocié un total de :

- 78 779 titres à l’achat pour 108 008 euros,
- 96 353 titres à la vente pour 133 910 euros.

I.1.11 Evénements post-clôture

Néant.

Principaux facteurs de risques

Transactions avec les parties liées

Aucune nouvelle convention réglementée n’a été conclue.

BIO-UV GROUP SA

Comptes consolidés

30 juin 2026



Table des matières

1	Etats financiers consolidés	13
1.1	Bilan consolidé	13
1.2	Compte de résultat consolidé	14
2	Principes et modalités de consolidation	15
2.1	Préambule	15
2.2	Référentiel comptable	15
2.3	Modalités de consolidation	15
2.3.1	Méthodes de consolidation	15
2.3.2	Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition	15
2.3.2.1	Principes	15
2.3.2.2	Méthode de conversion utilisée	16
a.	Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers	16
b.	Transactions et soldes	17
c.	Conversion des comptes des filiales en devises	17
2.4	Méthodes et règles d'évaluation	17
2.4.1	Immobilisations	17
2.4.1.1	Modes et méthodes d'évaluation appliqués	17
2.4.1.1.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	17
2.4.1.1.2	<i>Immobilisations corporelles</i>	18
2.4.1.1.3	<i>Contrats assimilés aux contrats de crédit-bail</i>	18
2.4.1.2	Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements	18
2.4.2	Stocks	19
2.4.2.1	Evaluation des stocks	19
2.4.2.2	Dépréciation des stocks	19
2.4.3	Créances	19
2.4.3.1	Evaluation des créances	19
2.4.3.2	Dépréciation des créances	20
2.4.4	Valeurs mobilières de placement	20
2.4.5	Avances conditionnées	20
2.4.6	Subventions d'investissement	20
2.4.7	Provision pour engagement de départ à la retraite	20
2.4.8	Impôts différés	21
2.4.9	Crédit d'impôt recherche	21
2.4.10	Charges et produits exceptionnels	22

2.4.11	Trésorerie	22
2.4.12	Opérations en devises étrangères	22
2.4.13	Prise en compte des risques relatifs à l'eau et à la biodiversité.....	22
2.5	Informations diverses.....	23
2.5.1	Résultat par action	23
2.5.1.1	Résultat par action	23
2.5.1.2	Résultat dilué par action	23
2.5.2	Honoraires des commissaires aux comptes	23
2.5.3	Tableau de flux de trésorerie.....	24
2.5.4	Montant des rémunérations.....	24
2.6	Faits marquants.....	24
3	Périmètre de consolidation	25
3.1	Périmètre de consolidation	25
3.2	Variations du périmètre et des % d'intérêt.....	26
4	Analyses des postes du bilan et du compte de résultat.....	26
4.1	Bilan consolidé	26
4.1.1	Actif immobilisé.....	26
4.1.1.1	Ecarts d'acquisition	28
4.1.1.2	Immobilisations incorporelles	28
4.1.1.3	Immobilisations corporelles	28
4.1.1.4	Immobilisations financières.....	28
4.1.2	Autres postes d'actif.....	29
4.1.2.1	Stocks	29
4.1.2.2	Créances clients et Autres créances et compte de régularisation	29
4.1.2.3	Impôts différés :.....	30
4.1.2.4	Titres de placement et disponibilités	30
4.1.2.5	Comptes de régularisation	31
4.1.3	Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires	31
4.1.4	Autres postes du passif.....	31
4.1.4.1	Provisions pour risques et charges	31
4.1.4.2	Emprunts et dettes assimilées.....	32
4.1.4.3	Fournisseurs et autres dettes.....	33
4.2	Postes du compte de résultat consolidé.....	33
4.2.1	Produits d'exploitation.....	33
4.2.2	Charges d'exploitation	34
4.2.3	Résultat financier	35

4.2.4	Résultat exceptionnel	35
4.2.5	Impôt sur le résultat.....	36
5	Autres informations	37
5.1	Information sectorielle.....	37
5.1.1	Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.....	37
5.1.2	Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :.....	38
	Ventilation du chiffre d'affaires :	38
5.2	Engagements hors bilan	38
5.2.1	Engagements hors bilan reçus.....	38
5.2.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	38
5.2.3	Engagements hors bilan accordés	39
5.3	Evènements postérieurs à la clôture	39

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

Les comptes consolidés clos au 30 juin 2026 présentent un total Actif - Passif de 71 996 384 €, et un résultat bénéficiaire part du groupe de 691 359 €.

Actif en EUR	Net 30/06/2026	Net 30/06/2025	Net 31/12/2025	Passif en EUR	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	35 464 986	36 263 359	35 888 925	Capital	14 154 679	14 154 679	14 154 679
Dont écarts d'acquisition	31 175 670	31 175 670	31 175 670	Primes	20 175 663	20 178 663	20 175 663
Immobilisations corporelles	5 189 324	5 368 604	5 298 545	Réserves consolidées et résultat groupe	7 871 158	7 747 671	7 171 494
Immobilisations financières	357 036	306 897	344 570	Autres	- 1 044 969	- 690 280	- 971 580
Titres mis en équivalence				Capitaux propres - Part du groupe	41 156 531	41 390 733	40 530 256
Actif immobilisé	41 011 346	41 938 860	41 532 040	Intérêts minoritaires			
Stocks et en-cours	11 460 761	11 259 274	10 128 920				
Créances clients et comptes rattachés	6 746 412	6 064 438	2 654 857	Provisions pour risques et charges	618 964	550 682	653 049
Autres créances et compte de régularisation	5 025 859	4 765 464	4 716 752	Emprunts et dettes financières	18 442 431	21 108 396	20 229 537
Valeurs mobilières de placement	1 500 400	396	1 500 400	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 713 839	5 226 490	3 390 262
Disponibilités	6 251 606	9 361 268	8 676 878	Autres dettes et comptes de régularisation	5 064 619	5 113 399	4 406 743
Actif circulant	30 985 038	31 450 840	27 677 807	Dettes	30 220 889	31 448 285	28 026 542
Total Actif	71 996 384	73 389 700	69 209 847	Total Passif	71 996 384	73 389 700	69 209 847

1.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Chiffre d'affaires	20 138 010	20 412 925	35 911 049
Autres Produits d'exploitation	750 710	263 748	1 520 356
Achats consommés	8 482 205	7 458 346	12 940 687
Charges de personnel	4 762 565	4 903 724	9 609 443
Autres charges d'exploitation	4 678 140	4 539 625	9 835 330
Impôts et taxes	184 579	174 988	368 806
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 621 003	1 585 405	3 124 725
Charges d'exploitation	19 728 492	18 662 088	35 878 991
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	1 160 228	2 014 585	1 552 414
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	1 160 228	2 014 585	1 552 414
Charges et produits financiers	-273 827	-332 447	-649 865
Charges et produits exceptionnels	-533	-421	-848
Impôts sur les sociétés	194 509	341 854	65 365
Résultat net des entités intégrées	691 359	1 339 863	836 336
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé	691 359	1 339 863	836 336
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)	691 359	1 339 863	836 336
Résultat par action	0,049	0,098	0,060

2 Principes et modalités de consolidation

2.1 Préambule

Cette annexe est établie en euros.

Les comptes semestriels clos le 30 juin 2026 ont une durée de 6 mois contre 12 mois pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et 6 mois pour les comptes semestriels au 30 juin 2025.

Date de clôture des comptes consolidés :

Les comptes consolidés semestriels sont établis au 30 juin, date de clôture de la société Tête de Groupe BIO-UV Group SA. La société Tête de Groupe BIO-UV Group SA a été créée le 14 octobre 2010.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement ANC2024-05, homologué le 24 décembre 2024, modifiant le règlement ANC N° 2020-01 du 09 OCTOBRE 2020 Relatif aux comptes consolidés Règlement homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Toutes les dérogations aux normes françaises (ANC 2024-05) sont reprises dans les notes aux comptes ci-dessous.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles BIO-UV Group dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable sont mises en équivalence.

Dans le cas de contrôle conjoint, les sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune société n'est consolidée par mises en équivalence ou par intégration proportionnelle au 30 juin 2026.

2.3.2 Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

2.3.2.1 Principes

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition conformément aux règles générales de la comptabilité constitue l'écart d'acquisition.

Lors de l'entrée dans le périmètre, les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des sociétés consolidées ont été annulés. La valeur attribuée aux fonds, qu'ils aient été ou non identifiés dans les comptes sociaux, a ensuite été constatée dans les comptes consolidés en tant qu'écart d'acquisition, ou de première consolidation, de ces sociétés.

Les actifs et passifs repris ont été comptabilisés au prix que la société aurait accepté de payer si elle les avait acquis séparément en tenant compte de l'utilisation envisagée.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provision pour risque, et sont repris dans le résultat en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif au 30 juin 2026.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et un test de dépréciation reposant sur l'appréciation de la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie est réalisé à la clôture de chaque exercice.

Les critères justifiant de l'absence d'amortissement sont :

- Les cycles de vie des produits résultant de l'actif et les informations publiques concernant l'estimation de la durée d'utilisation d'actifs similaires qui sont utilisés de façon similaire.
- La stabilité du secteur d'activité dans lequel l'actif est utilisé et l'évolution de la demande portant sur les produits ou les services résultant de l'actif.

Les écarts d'acquisition étant rattachés à des activités spécifiques, les groupes d'actifs nécessaires à leur exploitation ont pu leur être directement rattachables.

La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction, après application d'un taux d'actualisation de 9,5 % pour BIO-UV GROUP, 9,0 % pour CORELEC et 10,3 % pour TRIOGEN, et d'un taux de croissance long terme de 2,0 % pour l'ensemble de ces 3 UGT.

Nous estimons que les résultats obtenus sont probants et n'aboutissent à la constatation d'aucune dépréciation dans les comptes clos au 30 juin 2026, sur la base des hypothèses utilisées pour l'établissement des budgets approuvés par la direction.

2.3.2.2 Méthode de conversion utilisée

Le Groupe détient deux filiales étrangères, BIO-UV ASIA et TRIOGEN HOLDINGS LIMITED, détenant 100% des titres de la société TRIOGEN qui ont été intégrées au périmètre consolidé.

La société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED, détenue à 100 % par BIO-UV Group, n'ayant pas eu d'activité, n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2026. Cette exclusion se fait conformément à l'article 212-1 du règlement ANC 2020-01 relatif aux entités d'intérêt négligeable.

Les écarts d'évaluations sont assimilés à des actifs de l'entité étrangère elle-même et de l'écart d'acquisition à un actif de l'entité détentrice des titres. Les écarts d'évaluation sont alors convertis au cours de clôture.

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations

2.4.1.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

2.4.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La Société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

2.4.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

2.4.1.1.3 Contrats assimilés aux contrats de crédit-bail

Les contrats de location financement sont analysés comme des achats à crédit (si au moins un des trois critères est rempli) lorsqu'au regard des loyers payés annuellement sur la durée du contrat, de la valeur du bien et du montant de l'option, il existe une forte probabilité que l'option sera exercée à la fin du contrat.

Les biens concernés sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette financière et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

La valeur d'entrée des biens pris en crédit-bail correspond à la valeur vénale du bien loué à la date de signature du contrat. En contrepartie une dette financière étalée sur la durée du contrat est constatée au passif.

2.4.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

Les durées d'amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	Méthode amortissement	Durée amortissement en années
Ecart d'acquisition	NA	
ECARTS D'ACQUISITION		
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 à 6
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Terrains	NA	
Terrains en crédit bail	NA	
Constructions	Linéaire	Gros Œuvre 30 Façade et étanchéité 25 Installations Générales et Techniques 20 Agencement 10
Constructions en crédit bail	Linéaire	
Installations techniques, matériel, outillage	Linéaire	2 à 10
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		

L'amortissement des frais de recherche et développement débute lorsque la Société commence à consommer les avantages économiques associés, c'est-à-dire, lorsque les innovations attachées à ces frais de développement sont prêtes à être commercialisées.

2.4.2 Stocks

2.4.2.1 Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

2.4.2.2 Dépréciation des stocks

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.

2.4.3 Créances

2.4.3.1 Evaluation des créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.3.2 Dépréciation des créances

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement. La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.4.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.4.5 Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « emprunts et dettes financières ».

2.4.6 Subventions d'investissement

Le choix fait dans les comptes individuels, d'inscrire les subventions d'investissements en capitaux propres, est conservé dans les états financiers consolidés.

Conformément au Règlement de l'ANC 2020-01, les subventions sont étalées en résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite

Le groupe évalue et comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Les indemnités de fin de carrière sont constatées dans les comptes consolidés pour l'ensemble des sociétés. Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode rétrospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles :

- Augmentation annuelle des salaires,
- Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de la retraite,
- Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite, - Taux d'actualisation.

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 67 ans
- Hypothèse d'actualisation : 4.02 % (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 2 %
- Table de mortalité : table de mortalité 2018 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par les sociétés

2.4.8 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement de l'ANC 2020-01.

Le montant de la créance ou de la dette d'impôts à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actif, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminés par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie.

Les taux d'impôt utilisés pour chaque entité sont les suivants :

Sociétés	N+1	N+2 et suivants
BIO-UV Group	25%	25%
CORELEC	25%	25%
TRIOGEN	25%	25%
BIO-UV ASIA	▼ (1)	▼ (1)

(1) - Aucune activation d'impôt différé n'a été pris en compte sur cette structure car sa capacité à dégager des profits est incertaine

2.4.9 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

2.4.10 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de cet événement, ainsi que les corrections d'erreurs.

Le caractère majeur et inhabituel des événements ayant généré les charges et produits enregistrés en résultat exceptionnel dans les comptes individuels des entités intégrées ainsi que dans ceux de la société mère consolidante est réapprécié au niveau du groupe. Il en résulte que certains événements, initialement considérés comme majeurs et inhabituels dans les comptes individuels, peuvent ne pas être considérés comme majeurs et inhabituels dans les comptes consolidés. Ainsi, cette analyse peut conduire à une classification différente desdits produits et charges dans les comptes consolidés par rapport à celle retenue dans les comptes individuels.

2.4.11 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

2.4.12 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Le traitement comptable est celui prévu par le P.C.G, les écarts de conversion actif et passifs sont comptabilisés au bilan et une provision pour perte de change existe le cas échéant.

2.4.13 Prise en compte des risques relatifs à l'eau et à la biodiversité

Le groupe essaie de prendre en compte au mieux les risques climatiques dans l'hypothèse de clôture. Cependant du fait de la nature de son activité l'exposition actuelle du groupe aux conséquences du changement climatique s'avère limitée et participe de façon positive à la désinfection des eaux sans chimie.

L'activité du groupe ne génère pas de façon significative et directe de pollution de l'eau ou de l'air et n'a pas d'impact négatif sur la biodiversité de la planète.

Les impacts environnementaux liés à l'activité du groupe résultent principalement de la consommation d'électricité, des achats et des déplacements de ses employés.

Par conséquent, les impacts du changement climatique à court terme sur les états financiers ne sont pas significatifs.

2.5 Informations diverses

2.5.1 Résultat par action

2.5.1.1 Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Sur la base d'un résultat net part du groupe de 691 359 € et d'un nombre de titres de 14 154 679, il ressort un résultat par actions de 0.0488 € au 30 juin 2026.

2.5.1.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe augmenté des économies des frais financiers réalisées (nettes d'impôt) en cas de conversion des instruments dilutifs (par hypothèse considérée intervenue au 1er janvier de l'exercice clos), par le nombre total d'actions, y compris celles qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions.

Résultat dilué par action au 30 juin 2026

Le résultat au 30 juin 2026 dilué par action s'établit à 0.051 €.

Résultat dilué par action au 30 juin 2025

Le résultat au 30 juin 2025 dilué par action s'établit à 0.109 €.

Résultat dilué par action au 31 décembre 2025

Le résultat au 31 décembre 2025 dilué par action s'établit à 0.063 € (bénéfice).

Dans la mesure où le calcul du résultat dilué par action aboutit à une augmentation du résultat de base par action, les instruments sont considérés comme anti-dilutifs et par conséquent le résultat dilué par action est égal au résultat net par action de base.

2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours du premier semestre 2026, le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal des comptes sociaux des sociétés intégrées s'élèvent à 30 milliers d'euros pour PwC Audit et 24 milliers d'euros pour le cabinet AAM.

2.5.3 Tableau de flux de trésorerie

En EUR	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net consolidé	691 359	1 339 863	836 337
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	1 346 568	1 348 812	2 786 628
Variation des impôts différés	47 309	15 709	77 574
Plus-values de cession, nettes d'impôt			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 085 236	2 704 384	3 700 539
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 634 388	- 933 610	928 994
Flux net de trésorerie généré par l'activité	450 848	1 770 774	4 629 533
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	- 719 294	- 787 615	- 1 638 050
Produit de cession d'immobilisations, net d'impôt	30 607	12 048	32 793
Acquisition carte agents commerciaux	- 360 000		
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 048 687	- 775 567	- 1 605 257
Rachat et revente d'actions propres	- 65 389	- 308 124	- 581 424
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		7 719 513	7 716 513
Emissions d'emprunts	1 753 200		1 622 394
Remboursements d'emprunts et fonds non remboursables et assimilés	- 3 538 823	- 2 883 593	- 5 384 299
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 851 012	4 527 796	3 373 184
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie (A)	- 2 423 789	5 487 279	6 303 443
Trésorerie d'ouverture (B)	10 175 795	3 872 355	3 872 355
Trésorerie de clôture (C)	7 752 006	9 359 634	10 175 795
Incidence des variations de cours des devises	25 062	-35 724	-94 017

2.5.4 Montant des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence pour un montant de 43 milliers d'euros au 30 juin 2026.

Les rémunérations allouées au PDG et aux directeurs généraux par le conseil d'administration, au 30 juin 2026 et à raison de leur fonction, se sont élevées à 150 k€ contre 360 k€ au 31 décembre 2025.

2.6 Faits marquants

Rachat des cartes de nos agents CB Forez et ACGO : Pour un montant global d'un peu plus de 600 KE, dont 360 payés sur le premier semestre, nous avons racheté en février 2026 et avril 2026, la couverture géographique commerciale de la vallée du Rhone et du grand Ouest, ce qui représentait un peu plus de 40% de l'activité de Corelec, et à peine 5 % de celle de BIO-UV Group.

Réorganisation commerciale : cette étape majeure d'intégration des forces commerciales, s'est traduite par l'embauche de 2 nouveaux commerciaux sur l'ouest de la France, et par le renouvellement de deux autres commerciaux, soit 50% sur une équipe de 8 commerciaux.

Ces évolutions organisationnelles, significatives, qui sont arrivées en cours de saison, peuvent expliquer la performance décevante (-13%) du premier trimestre, mais devraient porter leurs fruits sur la prochaine saison 2027.

Des tensions contradictoires sur le marché français de la piscine : un effet ciseau

- Concurrence des produits chinois : après être rentré sur le marché de la piscine française par les pompes à chaleur, puis les robots, la concurrence s'élargit aux électrolyseurs avec des produits aux prix très compétitifs.

- triplement cours du ruthénium : ce matériau rare qui peut représenter jusqu'à 40% du prix de revient a vu son cours tripler en un peu plus de 12 mois. Nous avons donc dû passer des augmentations significatives à l'ensemble de nos clients, mais bien moindres que l'impact réel du cours du ruthénium, notamment sous l'impact de la concurrence chinoise, mais aussi liée à l'élasticité prix négative, grevant ainsi fortement nos marges du premier semestre 2026 chez Corelec.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Périmètre au 30 juin 2026 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
TRIOGEN	100%	100%	100%	Intégration Globale
CORELEC	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIO-UV ASIA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

Périmètre au 30 juin 2025 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
TRIOGEN	100%	100%	100%	Intégration Globale
CORELEC	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIO-UV ASIA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

Périmètre au 31 décembre 2025 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
TRIOGEN	100%	100%	100%	Intégration Globale
CORELEC	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIO-UV ASIA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

La société TRIOGEN HOLDING, détenue à 100% par BIO-UV Group, ayant eu peu d'activité sur l'exercice, elle n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2026. Cette exclusion se fait conformément à l'art 212-1 du règlement ANC 2020-01 relatif aux entités d'intérêt négligeable.

3.2 Variations du périmètre et des % d'intérêt

Aucune variation de périmètre et de variation de pourcentage de détention n'a eu lieu sur la période.

4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Bilan consolidé

4.1.1 Actif immobilisé

Décomposition des valeurs brutes :

En EUR	31/12/2025	Acquisitions	Activation d'immobilisations	Cession	Variation de périmètre	30/06/2026
Ecarts d'acquisition (cf note 4.1.1.1)	31 175 670				-	31 175 670
Frais de recherche et développement	20 881 593	206 053	342 081			21 429 727
Concessions, brevets et droits similaires	351 351	4 626				355 977
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	217 317					217 317
Immobilisations incorporelles en cours	1 010 433	225 156	- 342 081			893 508
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 636 364	435 835	-	-	-	54 072 199
Terrains	413 936					413 936
Constructions	5 524 756	2 002	143 648			5 670 406
Installations techniques, matériel, outillage	2 335 692	93 527				2 429 219
Autres immobilisations corporelles	1 576 632	49 058				1 625 690
Immobilisations en cours	51 148	95 803	- 143 648			3 303
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 902 164	240 390	-	-	-	10 142 554
Dont crédit-bail et assimilé	5 735 969					5 735 969
Titres de participations	-					
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	162			162		-
Prêts	2 422			2 422		-
Autres immobilisations financières (cf note 4.1.1.4)	341 985	43 071		28 020		357 036
Créances rattachées à des participations				-		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	344 569	43 071	-	30 604	-	357 036
TOTAL GENERAL	63 883 097	719 296	-	30 604	-	64 571 789

Décomposition des amortissements et dépréciations :

En EUR	31/12/2025	Reprises / Sorties	Dotations	Variation Périmètre	30/06/2026
Frais d'établissement					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement	17 320 060		840 387		18 160 447
Concessions, brevets et droits similaires	304 554		12 146		316 700
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	122 823		7 244		130 067
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 747 437	-	859 777	-	18 607 214
Terrains	40 842		3 891		44 733
Constructions	2 109 124		111 361		2 220 485
Installations techniques, matériel, outillage	1 398 773		18 363		1 417 136
Autres immobilisations corporelles	1 054 881		215 994		1 270 875
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 603 620	-	349 609	-	4 953 229
Dont crédit-bail et assimilés	2 088 307		98 116		2 186 423
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	-				-
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	22 351 057	-	1 209 386	-	23 560 443

Immobilisations nettes :

En EUR	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2026	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2025	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Ecart d'acquisition	31 175 670		31 175 670	31 175 670		31 175 670	31 175 670	-	31 175 670
Frais de recherche et développement	21 429 730	18 160 447	3 269 283	20 881 593	17 320 060	3 561 533	20 187 634	16 407 442	3 780 192
Concessions, brevets, droits similaires	355 977	316 700	39 277	351 351	304 554	46 797	369 229	312 148	57 081
Autres immobilisations incorporelles	217 317	130 067	87 250	217 317	122 823	94 494	217 317	115 579	101 738
Immobilisations incorporelles en cours	893 506		893 506	1 010 431		1 010 431	1 148 678		1 148 678
Avances, acomptes immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	413 936	44 733	369 203	413 936	40 842	373 094	411 251	36 951	374 300
Constructions	5 670 406	2 220 485	3 449 921	5 524 758	2 109 124	3 415 634	5 543 040	2 016 913	3 526 127
Installations techniques, matériel, outillage	2 429 219	1 417 136	1 012 083	2 335 692	1 398 773	936 919	2 173 970	1 272 501	901 469
Autres immobilisations corporelles	1 625 690	1 270 876	354 814	1 576 632	1 054 882	521 750	1 492 692	970 534	522 158
Immobilisations en cours	3 303		3 303	51 148		51 148	44 552		44 552
Avances et acomptes									-
Dont crédit-bail et assimilé	5 735 969	2 186 423	3 549 546	5 735 969	2 088 307	3 647 662	5 735 969	1 990 191	3 745 778
IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
Titres de participations				-		-			
Actifs nets en cours de cession									
Participations par mise en équivalence									
Créances rattachées à des participations				-		-			
Autres titres immobilisés				162		162	162		162
Prêts				2 422		2 422	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	357 036		357 036	341 986		341 986	303 736		303 736
Total	64 571 790	23 560 444	41 011 346	63 883 098	22 351 058	41 532 040	63 070 931	21 132 068	41 938 863

4.1.1.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés au 30 juin 2026 pour 31 175 milliers d'euros porte sur l'acquisition de la société BIO-UV Group réalisée en 2010 pour 2 737 milliers d'euros, 6 421 milliers d'euros porte sur l'acquisition de la société TRIOPEN en 2019 et 22 017 milliers d'euros porte sur l'acquisition de la société Corelec en 2021.

Les écarts d'acquisitions sont rattachés à l'activité terrestre du groupe, à ce titre ils ne sont pas amortissables et font l'objet d'un test de dépréciation annuel (cf note 2.3.2.1)

4.1.1.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements sur les immobilisations proviennent essentiellement des mouvements sur les frais de développement activés sur la période.

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les postes terrains et constructions correspondent essentiellement au retraitement des deux crédits-baux liés à la construction du siège social en 2013 et à son agrandissement en 2023.

4.1.1.4 Immobilisations financières

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

4.1.2 Autres postes d'actif

4.1.2.1 Stocks

Stocks et en-cours en EUR	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Matières premières, approvisionnements	8 471 480	7 372 048	8 639 595
En-cours de production de biens	1 191 875	882 501	657 953
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis	1 797 406	1 874 371	2 596 918
Marchandises	-		138 407
Total	11 460 761	10 128 920	12 032 873

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux éléments électriques, de plaques et de cellules d'électrolyses, d'acier 316 L, pompes Grundfos, filtres en cuproaluminium, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau par ultraviolets et Ozone pour tout type d'application, ainsi que les pompes à chaleur chez CORELEC.

Les produits en-cours sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

Les dépréciations au 30 juin 2026 se décomposent de la façon suivante :

- Stock à rotation lente > 4 ans : 440 K€ ;
- Stock relatif à l'activité traitement des surfaces : 485 K€ ;
- Autres pour 0 K€

4.1.2.2 Créances clients et Autres créances et compte de régularisation

Créances en EUR	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Créances clients et comptes rattachés	6 746 412	2 654 857	6 198 260
Créances fiscales et sociales	2 592 944	2 616 971	2 317 231
Autres créances	73 278	42 556	281 070
Avances et acomptes versés sur commandes	47 494	280 140	318 025
Actifs d'impôts différés	1 047 234	1 094 543	1 156 408
Charges constatées d'avance	1 244 809	681 387	693 632
Ecart de conversion actif	20 100	1 153	- 902
Total	11 772 271	7 371 607	10 963 724

La société n'a réalisé aucune opération de cessions à titre d'escomptes au 30 juin 2026.

Les créances clients sont à échéances à moins d'un an et il y a une absence de risque d'irrecouvrabilité.

Les créances fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2026 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 22 milliers d'euros.
- Créances de TVA pour 2 557 milliers d'euros.
- Créances sociales pour 12 milliers d'euros.

Les créances fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2025 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 238 milliers d'euros.
- Créances de TVA pour 2 372 milliers d'euros.
- Créances sociales pour 6 milliers d'euros.

Les créances fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2025 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 50 milliers d'euros.
- Créances de TVA pour 2 266 milliers d'euros.
- Créances sociales pour 0.9 milliers d'euros.

4.1.2.3 Impôts différés :

Les actifs d'impôts différés sont constitués essentiellement de l'activation de déficits sociaux reportables. Les déficits fiscaux activés au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 s'établissent à 1 637 milliers. Les déficits fiscaux activés au 30 juin 2025 s'établissent à 1 637 milliers.

Actifs d'impôts différés en EUR	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Activation des déficits reportables	1 637 046	1 637 046	1 637 046
IDA sur indemnité de départ à la retraite	63 804	68 856	68 960
IDA sur frais acquisition TRIOPEN et Corelec	9 936	24 270	38 606
Autres IDP	- 666 039	- 640 860	- 591 442
Autres IDA	2 487	5 231	3 238
Total	1 047 234	1 094 543	1 156 408

4.1.2.4 Titres de placement et disponibilités

Trésorerie et équivalents en EUR	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Valeurs mobilières de placement	1 500 400	1 500 400	396
Disponibilités - Actions propres (cf note 4.1.3)	175 621	233 839	233 839
Disponibilités et compte de dépôt à terme	6 075 985	8 443 039	9 127 429
Total	7 752 006	10 177 278	9 361 664

4.1.2.5 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation correspondent aux charges constatées d'avance.

4.1.3 Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Titres autocontrôle	Subvention investissement	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31 12 2024	10 346 993	16 266 833	6 415 593	31 361	-452 823	78 667	32 686 624	
Résultat N				836 337			836 337	
Affectation résultat			31 361	-31 361				
Titres en autocontrôle					-581 424		-581 424	
Variation des écarts de conversion			-94 017				-94 017	
Opérations sur capital	3 807 686	3 908 827					7 716 513	
Autres variations			-17 777				-17 777	
Subventions investissements						-16 000	-16 000	
Capitaux propres 31 12 2025	10 346 993	20 175 660	6 335 160	836 337	-1 034 247	62 667	40 530 256	
Résultat N				691 359			691 359	
Affectation résultat			836 337	-836 337				
Titres en autocontrôle					-65 389		-65 389	
Variation des écarts de conversion			25 062				25 062	
Opérations sur capital								
Autres variations			-16 757				-16 757	
Subvention investissement						-8 000	-8 000	
Capitaux propres 31 06 2026	10 346 993	20 175 660	7 179 802	691 359	-1 099 636	54 667	41 156 531	

Le capital de la Société s'élève à 14 154 679 €. Il est constitué de 14 154 679 actions de 1 €. Au 30 juin 2026, le nombre d'actions auto-détenues est de 601 572 actions pour une valorisation brute dans les comptes de 1 108 K€ euros.

4.1.4 Autres postes du passif

4.1.4.1 Provisions pour risques et charges

Les modalités de calcul ont été explicitées en note 2.4.7. « Provision pour engagement de départ à la retraite ».

Provisions pour risques et charges en EUR	31/12/2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30/06/2025
Provision pour indemnité de départ à la retraite	301 943			- 20 209	281 734
Provision pour attribution d'actions gratuites	113 136	16 300	- 50 310		79 126
Provision pour risque de change	1 032	21 166	- 1 032		21 166
Provision pour garantie client	132 938				132 938
Provision pour garantie litiges	104 000				104 000
Total	653 049	37 466	- 51 342	- 20 209	618 964

4.1.4.2 Emprunts et dettes assimilées

Dettes financières en EUR	31/12/2025	Augmentation	Diminution	30/06/2026
Emprunts obligataires convertibles				-
Autres emprunts obligataires	6 110 955		- 916 838	5 194 117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 499 463	1 750 000	- 2 337 884	10 911 579
Concours bancaires courants	1 483		- 1 483	-
Emprunts en crédit-bail	2 591 395		- 257 860	2 333 535
Autres dettes financières	26 241	3 200	- 26 241	3 200
Total	20 229 537	1 753 200	- 3 540 306	18 442 431

Deux emprunts obligataires sont inscrits au bilan dont les caractéristiques sont les suivantes :

EO1 d'un montant nominal de 5 000 milliers d'euros :

- Nombre d'obligations : 100 avec une valeur nominale de 50 000 euros ;
- Date d'émission : 05/11/2021
- Date de maturité : 05/11/2027
- Taux du coupon trimestriel : 4.50%
- Capital restant dû : 5 000 milliers d'euros

EO2 d'un montant nominal de 300 milliers d'euros :

- Nombre d'obligations : 300 000 avec une valeur nominale de 1 euro ;
- Date d'émission : 05/06/2024
- Date de maturité : 05/06/2029
- Amortissement mensuel au taux de 8%
- Capital restant dû : 249 milliers d'euros

Les dettes financières au 30 juin 2026 d'un montant total de 18 442 431 €, peuvent être ventilées comme suit :

Dettes financières en EUR	30/06/2026	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	
Autres emprunts obligataires	5 194 117	59 620	5 134 497	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 911 579	4 413 011	6 434 968	63 600
Concours bancaires courants	-	-	-	
Emprunts en crédit-bail	2 333 535	530 238	1 727 524	75 773
Emprunts et dettes financières divers	3 200	3 200		
Total	18 442 431	5 006 069	13 296 989	139 373

Les emprunts sont tous des emprunts en euros à taux fixe et ne font pas l'objet d'une couverture.

4.1.4.3 Fournisseurs et autres dettes

La décomposition des dettes fournisseurs et des autres dettes est la suivante :

Fournisseurs et autres dettes en EUR	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 375	418 538	886 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 712 723	3 389 146	5 226 490
Dettes fiscales et sociales	3 964 550	3 419 192	3 723 641
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 116	1 116	1 116
Autres dettes	1 089 662	558 569	485 907
Ecart de conversion passif	132	504	274
Produits constatés d'avance	5 901	9 939	16 196
Total	11 778 459	7 797 004	10 339 900

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2026 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 607 milliers d'euros.
- Dettes envers les organismes sociaux pour 689 milliers d'euros.
- Dettes de TVA pour 2 555 milliers d'euros.
- Autres dettes fiscales : 89 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2025 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 579 milliers d'euros.
- Dettes envers les organismes sociaux pour 622 milliers d'euros.
- Dettes de TVA pour 2 175 milliers d'euros.
- Autres dettes fiscales : 42 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2025 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 605 milliers d'euros.
- Dettes envers les organismes sociaux pour 712 milliers d'euros.
- Dettes de TVA pour 2 310 milliers d'euros.
- Autres dettes fiscales : 95 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance correspondent aux ventes conclus qui n'ont pas été réalisées à la clôture eu égard à l'incoterm.

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

4.2.1 Produits d'exploitation

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultra-violets (UV).

Le fait générateur permettant la constatation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété qui est le départ usine pour les ventes sur la France. A l'export les incoterms le plus souvent utilisés sont EXW, DAP et FOB.

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Chiffre d'affaires	20 138 010	20 412 925	35 911 049
Production stockée et immobilisée	606 002	-102 493	962 924
Subventions d'exploitation	27 516	33 853	60 781
Reprises sur provisions et transferts de charges	27 544	76 841	83 041
Autres produits	89 648	255 547	413 610
Autres Produits d'exploitation	750 710	263 748	1 520 356

Notons que la production immobilisée au 30/06/2026 s'élève à 368 milliers d'euros (dont 31 milliers d'euros relatifs à la production immobilisée de TRIOGEN et 168 milliers d'euros pour Corelec) contre 331 milliers d'euros au 30 juin 2025 (dont 25 milliers d'euros relatifs à la production immobilisée de Triogen et 96 milliers d'euro pour Corelec).

Chiffre d'affaires par origine :

En kEUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
France	11 733	12 582	20 030
Europe Hors France	5 793	3 971	7 925
Asie	1 114	829	2 032
Moyen-Orient	751	1 095	2 032
Amérique	588	1 406	2 920
Autre	159	530	972
Total Chiffre d'affaires	20 138	20 413	35 911

En France, BIO-UV Group enregistre des ventes en recul impactées par l'activité piscine.

Sur l'export (retraitées des ventes sur les grands comptes français dont les destinataires finaux sont à l'international), les ventes affichent une croissance de +7% portées par les ventes de solutions UV et Ozone ainsi que les prestations de services associées en Asie.

4.2.2 Charges d'exploitation

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Achats et variations de stocks	8 482 205	7 458 346	12 940 687
Autres achats et charges externes	4 678 140	4 539 625	9 835 330
Impôts et taxes	184 579	174 988	368 806
Charges de personnel	4 762 565	4 903 724	9 609 443
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 192 456	1 241 859	2 492 760
Dotations aux provisions pour risques et charges			104 000
Autres provisions et charges d'exploitation	428 547	343 546	527 965
Charges d'exploitation	19 728 492	18 662 088	35 878 991

Les dotations aux amortissements sur frais de développement s'élèvent à 840 milliers d'euros, contre 923 milliers d'euros au 30 juin 2025 et 1 836 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

L'effectif fin de période est le suivant :

Effectif moyen	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cadres	45	46	44
Agents de maîtrise et techniciens	31	23	22
Employés et ouvriers	67	78	83
Total :	143	147	149

4.2.3 Résultat financier

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Produits financiers			
Produits financiers de participations	51 036	52 917	115 591
Autres intérêts et produits assimilés	22 782	14 745	4 437
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	4 204
Différences positives de change	13 069	28 079	48 216
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers	86 887	95 741	172 448
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 132 -	2 213	1 033
Intérêts et charges assimilées	272 995	327 379	636 752
Intérêts et charges assimilées sur crédit-baux	52 869	64 351	123 026
Différences négatives de change	14 719	38 668	61 505
Ecart de conversion	-1	1	-3
Total charges financières	360 714	428 186	822 313
Résultat financier	- 273 827	- 332 445	- 649 865

Le résultat financier est constitué des charges financières et assimilées sur emprunts ainsi que des différences de change. Les différences de change concernent principalement des opérations hors exploitation, de fait elles restent classées en résultat financier et ne sont pas reclassées en exploitation.

4.2.4 Résultat exceptionnel

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du plan comptable général. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

La décomposition du résultat exceptionnel est la suivante :

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Transferts de charges	-	-	-
Quote part du subvention d'investissement	-	-	-
Produits cession d'éléments d'actis	-	-	-
Autres produits	24	-	1
Total produits exceptionnels	24	-	1
Charge exceptionnelle sur le litige Neptune	-	-	848
Autres charges	558	420	-
Charge exceptionnelle sur climatisation	-	-	-
Valeur nette comptable des éléments cédés	-	-	-
Autres charges	-	-	-
Total charges exceptionnels	558	420	848
Résultat exceptionnel	- 534	- 420	- 847

4.2.5 Impôt sur le résultat

En EUR	30/06/2026 6 mois	30/06/2025 6 mois	31/12/2025 12 mois
Impôts courants	147 200	326 145	- 12 209
Impôts différés	47 309	15 709	77 574
Total :	194 509	341 854	65 365

Impôt sur le résultat en EUR	Avant IS	IS	Après IS
Résultat courant avant impôt	886 401	194 376	692 026
Résultat exceptionnel	- 534	134	- 668
Résultat Net	885 867	194 509	691 359

PREUVE D'IMPOT En EUR	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat consolidé après impôt	691 359	1 339 863	836 337
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	691 359	1 339 863	836 337
Impôt réel	194 509	341 854	65 365
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)			
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	885 868	1 681 717	901 702
IMPOT THEORIQUE GROUPE	221 467	420 429	225 426
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-26 958	-78 575	-160 061
JUSTIFICATION DE L'ECART			
Ecart sur bases imposées à taux différent			
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-30 000	-51 500	-90 350
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société			
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-30 000	-51 500	-90 350
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER			
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	11 460	23 795	-73 078
Autres bases	-2 608	-14 594	-1 001
Non activation des déficits de la filiales BIO-UV ASIA (cf note 2.4.8)	-950	385	4 368
Contribution additionnelle à l'IS			
Ecart taux d'impôt sur filiale étrangère	-4 860	-36 661	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	3 042	-27 075	-69 711
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-26 958	-78 575	-160 061

Convention de signes : dans la partie relative à la justification des écarts les montants négatifs correspondent à des produits et les montants positifs à des charges.

Le produit d'impôt de 30 000 € correspond à l'estimation du crédit d'impôt recherche 2026.

5 Autres informations

5.1 Information sectorielle

5.1.1 Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV), pour répondre à l'enjeu majeur que représente le traitement de l'eau au niveau international, dont le développement est porté par des problématiques sanitaires, économiques et environnementales. Le Groupe, renforcé par les acquisitions de CORELEC et de TRIOGEN, maîtrise intégralement les technologies de désinfections par UV (moyenne et basse pression), électrolyse de sel, Ozone, et AOP, afin d'être en mesure de fournir les solutions attendues par ses clients, ce qui lui permet d'adresser les marchés piscine, industrie, municipal, maritime et aquacole

L'activité est ainsi ventilée selon trois divisions :

- **Division Produits**, qui regroupe les ventes d'équipements et de systèmes de désinfection (UV, électrolyse de sel, ozone, AOP) des eaux récréatives (piscine), en France et à l'export
- **Division Solutions**, qui propose des projets globaux pour le traitement des eaux (eaux usées, eaux industrielles, eaux de ballast, aquaculture, etc.), associant solutions intégrées d'équipements et de technologies (UV, ozone) et services d'ingénierie. Au sein de cette activité, il convient de souligner la part croissante des projets liés à la réutilisation des eaux usées (REUT) et aquacole.
- **Division Après-vente**, qui rassemble les ventes de prestations de services, de formation et de pièces détachées de l'ensemble des activités de BIO-UV Group. Cette activité est source de revenus récurrents et croissants au fur et à mesure du développement du parc d'équipements installés, et largement contributrice à la marge.

Les domaines d'application couverts par BIO-UV Group sont les suivants :

- **Récréatif** : traitement des piscines privées et collectives ;
- **Eaux usées, REUT et eaux municipales et domestiques** : désinfection en sortie de station d'épuration, réutilisation des eaux usées traitées et potabilisation ;
- **Industrie** : traitement des eaux de process et effluents industriels ;
- **Aquaculture** : désinfection des eaux d'élevage pour la production piscicole ;
- **Eaux de ballast** : traitement des eaux embarquées à bord des navires, en conformité avec la réglementation internationale.

L'ensemble de ces marchés est caractérisé par des enjeux environnementaux, sanitaires et réglementaires qui constituent des moteurs structurels de croissance pour le Groupe.

5.1.2 Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :

Ventilation du chiffre d'affaires :

Nature des activités		30/06/2026 6 mois		30/06/2025 6 mois		31/12/2025 12 mois	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %	en KEUR	en %
Chiffre d'affaires	activité terrestre	16 680	83%	16 932	83%	28 365	79%
Chiffre d'affaires	activité maritime	3 458	17%	3 481	17%	7 546	21%
Chiffre d'affaires	Total	20 138	100%	20 413	100%	35 911	100%

Divisions	30/06/2026 6 mois		31/12/2025 12 mois	
	en KEUR	en %	en KEUR	en %
Solutions	5 423	26,93%	10 800	30,07%
Produits	7 168	35,59%	11 800	32,86%
After Market	7 479	37,14%	13 311	37,07%
Autres	68	0,34%		
Total	20 138	100,00%	35 911	100,00%

Les outils d'analyse en place ne nous permettent pas à ce jour de communiquer sur la ventilation des immobilisations ou des actifs employés par zone géographique et par secteur d'activité ainsi que sur la ventilation du résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition par zone géographique ou par secteur d'activité selon le mode d'organisation choisi par la société

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements hors bilan reçus

Néant

Aucune transaction matérielle n'a été réalisée avec des entreprises non consolidées ou des parties liées.

5.2.2 Dettes garanties par des suretés réelles

Hypothèque consentie par un tiers à hauteur de 751 038 € à la clôture pour le leasing immobilier sur le bâtiment à usage commercial au 30 juin 2026.

5.2.3 Engagements hors bilan accordés

Au 30/06/2026

- Engagements donnés auprès de la Banque CIC :
 - Caution et garantie de marché : 23 288€
 - Nantissement du fonds de commerce Bio UV : 300 000€

- Engagements donnés auprès de la SG :
 - Caution marché étranger : 80 039€

- Engagements donnés auprès de la BNP :
 - Caution et garantie de marché : 275 889€

- Engagements donnés auprès de la Banque Postale :
 - Garantie de l'état PGE : 706 419 €

Nantissement des titres de la société Corelec au profit du Crédit Agricole (5 M€), de la Banque Postale (5 M€) et de France Economie Réelle (5 M€) - garantie formalisée par actes séparés dans le cadre d'une convention inter créanciers.

Au 31/12/2025

- Engagements donnés auprès de la Banque CIC :
 - Caution et garantie de marché : 34 064 €
 - Nantissement du fonds de commerce Bio UV : 300 000 €

- Engagements donnés auprès de la SG :
 - Caution marché étranger : 45 819 €

- Engagements donnés auprès de la BNP :
 - Caution et garantie de marché : 275 889 €

- Engagements donnés auprès de la banque postale :
 - Garantie de l'état PGE : 706 419 €

Nantissement des titres de la société Corelec au profit du Crédit Agricole (5 M€), de la Banque Postale (5 M€) et de France Economie Réelle (5 M€) - garantie formalisée par actes séparés dans le cadre d'une convention inter créanciers.

5.3 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.